



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 07 avril 2022

Délibération n° 22C/04/02

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
1 ^{er} avril 2022	Statutaires : 77 En exercice : 77	Présents : 47
Date de publication : 15 avril 2022		Pouvoirs : 14 Votants : 61

Objet : Tableau des subventions allouées à divers organismes au titre de l'année 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 07 avril, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion du lycée de Airion, sous la présidence de Frans DESMEDT.

Etaient présents :

M. BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BIZET Régis, BONNEMENT Julien, MMES BOULAS-DRETZ Sandrine, BRUNET Laurette, MM CANDELLOT Bertrand, CARRE Christophe, MM CONVERS Patrick, COULON Olivier, MME DA SILVA Isabelle, M. DE BEULE Olivier, MME DELAMARRE Béatrice, MM DENEUFBOURG Xavier, DESMEDT Frans, DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, MME DOLLEZ Colette, M. DUBOUIL Bernard, MME ERCOLANO Magali, FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, GESBERT Laurent, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, HUCHEZ Jean-Paul (suppléant de MME DUPONT Stéphanie), LAMOTTE Pascal (suppléant de M. WELLCAN Pierre), LEFEVRE François, MMES MOKRI Djamila, MORLIGHEM Monique, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, RENAUX André, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, MM WAFFELAERT Eric, WARME Philippe.

Soit 47 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient absents : MM BOURGEOIS Jérôme, FARCE Philippe, FONTAINE Patrice, FOURNIER Alain, GAIGNON Christophe, GREVIN Régis, MMES GRIGNON-PONCE Véronique, LACOMBE Isabelle, MM LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, MATRON Matthias, MERLIN Bernard, MICHEL Thierry, MOONEN Thierry, POINSARD Cédric, VAUCHELLE Patrick.

Ont donné procuration :

MME BONNET Catherine (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;

M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. DUPONT Didier (Catillon-Fumechon) à MME VASSEUR Lydie (Bulles) ;
M. HAMOT Bertrand (Saint-Just-en-Chaussée) à MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. LEBRUN Alain (Saint-Martin aux Bois) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;
M. LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy) à M. BALTZ Jean-Paul (Le Mesnil sur Bulles) ;
MME LEQUEN Astride (Avrechy) à M. THEOPHILE Pascal (Saint-Rémy en l'Eau) ;
M. MATTE Xavier (Sains-Morainvillers) à Monsieur BIZET Régis (Welles-Pérennes) ;
M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) à MME MOKRI Djamila (Maignelay-Montigny) ;
M. SAINTE-BEUVE Nicolas (Rouvillers) à M. CANDELOT Bertrand (Grandvillers aux Bois) ;
MME VERMEULEN Christèle (Bulles) à MME VASSEUR Lydie (Bulles) ;
MME WALLON Christine (Maignelay-Montigny) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny).

Ont été élus secrétaires de séance : MM WARME Philippe et GESBERT Laurent

Le président Frans DESMEDT présente le tableau proposé en annexe.

Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n°22C/02/01 attribuant une subvention exceptionnelle à la protection civile suite à l'invasion en Ukraine par l'armée russe ;
Vu le règlement budgétaire et financier adopté le 9 décembre 2021 ;
Vu le projet de budget principal pour 2022 ;
Vu le tableau des subventions proposées pour l'année 2022 ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents moins une abstention,

DECIDE d'attribuer les subventions au titre de l'exercice 2022 récapitulées dans l'état joint en annexe à la présente délibération ; les aides indiquées constituant chacune un montant maximum.

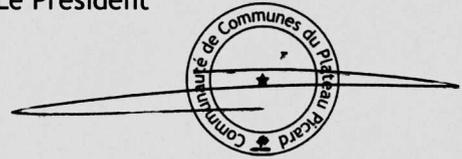
AUTORISE le président à établir et à signer avec les bénéficiaires concernés les conventions fixant les modalités et conditions de versement des aides.

PRECISE que les aides qui ne sont pas forfaitaires ont un caractère prévisionnel, c'est-à-dire que leur montant définitif sera calculé selon le plan de financement de l'opération présentée par le bénéficiaire de l'aide, proportionnellement aux dépenses effectivement réalisées au titre de cette opération, modulé, le cas échéant, selon le taux global des aides obtenues par le bénéficiaire. Sous peine de déchéance de son droit à subvention, chaque bénéficiaire disposera d'un délai de deux ans à compter de la date de notification de la convention pour produire les pièces justificatives des dépenses et des recettes se rapportant à l'opération aidée.

DIT que les conventions reprendront les présentes dispositions que le président complètera par toutes les autres qu'il jugera nécessaires.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 15 avril 2022

SUIVI DES SUBVENTIONS ATTRIBUEES AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

Bénéficiaires	objet de la subvention	assiette de subvention 2022 F = dépense de fonctionnement I = dépense d'investissement	attribution pour 2021	Montant demandé	attribution pour 2022	Fonction et article
Association Les Jardins du Plateau Picard 2 rue du tour de ville Argenlieu 60130 Avrechy	Chantier d'insertion sociale et professionnelle	800 000	60 000,00	60 000,00	65 000,00	65-65748
	matériels divers	40 000	10 000,00	10 000,00	10 000,00	65-20421
Association La Mission Locale Rurale du Grand Plateau Picard 1 Rue Jean Jaurès 60130 St Just en Chaussée	Accueil, Information Orientation et accompagnement des pers. en difficultés d'insertion	1 062 097	81 815,00 €	81 815,00 €	81 815,00 €	65-65748
Association Oise ouest Initiative, Plate-forme d'Initiative Locale (Oise-Ouest) 9 rue Denis Simon 60000 Beauvais	Aide à la création, reprise ou développement de petites entreprises	0,60 euros X population municipale publiée 0,60 X 30 910 hab = 18 175,80	18 069,60	18 070,00	18 070,00	632-65748
FEdu collège Blin Rue de la Gare 60420 Maignelay Montigny	Fonctionnement	Subvention 10€/adhésions année scolaire N-1	1 730,00	3 400,00	3 400,00	221-65748
Association sportive du collège Blin (CEG) Rue de la Gare 60420 Maignelay Montigny	Fonctionnement	Subvention 10€/adhésions année scolaire N-1	1 740,00	2 800,00	2 800,00	282-65748
Foyer socio-éducatif du collège Louise Michel Rue Madeleine Blin 60130 St Just en Chaussée	Fonctionnement	Subvention 8€/adhésions année scolaire N-1	3 768,00	4 200,00	4 200,00	221-65748
Association sportive du collège Louise Michel Rue Madeleine Blin 60130 St Just en Chaussée	Fonctionnement	Subvention 10€/adhésions année scolaire N-1	2 800,00	-	-	282-65748
Association Juin 18 - Mémoire des chars Mairie de Lataule (60490)	Promotion du circuit historique : expositions, ballages du parcours	Forfait	500,00	500,00	500,00	312-65748
Association Thème et Variations 88 Rue Verte 60420 Tricot	Moments musicaux Thème et Variations	12 718 euros TTC (F)	1 250,00	2 500,00	2 500,00	311-65748
Association FORTE PIANO (MM)	forfait	Forfait	6 000,00	7 000,00	6 000,00	311-65748
Syndicat de Musique de St Just en Chaussée	forfait	Forfait	7 000,00	7 000,00	7 000,00	311-65748
Restos du cœur	Lutte contre la pauvreté	Forfait	1 000,00	2 000,00	1 000,00	424-65748
Association des donneurs de sang	Dons du sang - Fonctionnement	forfait	500,00	500,00	500,00	414-65748
Adot 60	Dons d'organes - Fonctionnement	Forfait	500,00	-	-	414-65748
Santé et action sociale à St Just en Chaussée	Soutien à la parentalité	Forfait	3 000,00	3 000,00	3 000,00	414-65748
Association picardie nature -Ecole G.BOURGEOIS	Promotion du territoire	Forfait	-	750,00	500,00	76 -65748
Rallye Raid	Promotion du territoire	Forfait	-	3 000,00	3 000,00	326-65748
Secours Catholique	Lutte contre la pauvreté	Forfait	-	1 000,00	1 000,00	424-65748
Association Celebration days	Musique-Culture	Forfait	-	3 000,00	1 500,00	311-65748
Protection civile (aide à l'Ukraine)	Investissement	Forfait	-	1 000,00	1 000,00	048-65748
Total Fonctionnement					202 785,00	
Total Investissement					10 000,00	

Accusé de réception en préfecture
060-24600666-20220407-22C0402-DE
Date de télétransmission : 12/04/2022
Date de réception préfecture : 12/04/2022